



Destinataires :

- Cf. Liste jointe

La Plaine Saint-Denis, le 7 mai 2025

DIR n°2025/20

Objet : Agenda social

Messieurs les Secrétaires Généraux, Monsieur le Secrétaire Fédéral,

L'agenda social 2025, dont mon premier courrier à votre adresse, du 28 janvier dernier, traçait les principaux enjeux et objectifs s'annonçait dense, comme vous le savez.

Ces derniers mois, nous avons pu démontrer que cet agenda était vivant et adaptable aux besoins et aux réalités de la SNCF : des sujets ont connu une accélération, et d'autres, nouveaux, y ont été inscrits. Tout cela témoigne d'un dialogue social bien réel et intense dont nous ne pouvons collégialement que nous féliciter.

Par ailleurs, dans son courrier du 8 avril dernier, qui faisait suite à la rencontre qu'il avait organisé, la veille, avec vos fédérations, le Président Jean-Pierre Farandou a précisé les thèmes des rendez-vous structurants programmés dans les prochaines semaines, n'hésitant pas à anticiper le calendrier théorique initial.

Il m'a chargé de construire avec vous, dans les prochaines semaines, un agenda dense autour de tables rondes et bilatérales s'inscrivant dans des négociations constructives.

Je tiens donc, dans ce contexte, à vous faire part de mes propositions.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'emploi : le 8 avril dernier s'est tenue, comme prévu, la réunion nationale sur l'emploi, avec les signataires de l'accord PEDPP, réunion qui sera déclinée dans les territoires comme nous en avons pris l'engagement.

Une nouvelle réunion nationale, le mardi 23 septembre, nous permettra de tirer un bilan du premier semestre 2025 et d'envisager le second, avec une attention particulière portée à la charge comme aux ressources destinées à y faire face, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Concernant très spécifiquement les personnels roulants, SNCF Voyageurs a entamé, comme le Président vous l'avait annoncé, un travail de fond avec vos fédérations à l'occasion de 2 groupes de travail consacrés au métier de la Conduite le 28 avril, et au métier du Bord le lendemain, afin d'examiner les principales difficultés rencontrées sur les plannings, ceci dans l'objectif d'alimenter le cahier des charges de l'audit externe et indépendant qui vous a été annoncé et qui sera lancé au plus tard courant juin. Cet audit sera par ailleurs restitué aux 2 groupes de travail métier en septembre 2025 et servira de base à un plan d'action concerté.

De même, les 4 et 11 juin prochains, sont programmées, toujours chez SNCF Voyageurs, une première séquence qui sera complétée par une 2^{ème} séquence en septembre afin de répondre notamment à votre demande d'une simplification et d'une meilleure lisibilité des primes de travail Bord et des primes Traction. La DRH Groupe sera associée aux réflexions et travaux qui vont être menés par SNCF Voyageurs, en cohérence avec les futures échéances de la NAO 2026.

Le 15 avril, c'est une table ronde dédiée à l'encadrement que nous avons planifiée et au cours de laquelle des engagements, formalisés par courrier du 25 avril, ont été annoncés en particulier sur la prise en considération de la charge de travail, de la charge mentale et des parcours professionnels des cadres et encadrants, tandis qu'une réflexion sur les règles de rémunération a été planifiée avant l'été. C'est aussi dans ce contexte que l'entreprise a pris l'engagement d'ouvrir, également avant l'été, une concertation approfondie sur l'effectivité du droit à la déconnexion et l'amélioration des dispositifs afférents. Des dates de bilatérales vous seront communiquées très prochainement. En outre, dans chacune des sociétés sera mise en place une démarche « encadrement », sous la responsabilité d'un dirigeant de haut niveau.

Les premières bilatérales de négociation d'un nouvel accord formation ambitieux, sur lequel le président s'est engagé à anticiper le calendrier initial, sont programmées d'ores et déjà pour la semaine du 12 mai. Une invitation vous a été adressée.

Au mois de juin, le 18 juin précisément, conformément toujours aux engagements pris par le Président, dans le souci de préparer le plus sereinement possible la prochaine NAO sur les salaires de 2026, sera programmé une réunion de l'Observatoire de la rémunération. Elle permettra en particulier :

- de partager les analyses économiques de l'institut REXECODE, actualisées en période d'instabilité économique mondiale, ainsi que les benchmarks de rémunération 2025 auprès de grands groupes français,
- de mettre en place un rendez-vous de rentrée pour réexaminer les paramètres d'inflation et économiques et préciser le calendrier de la NAO 2026 à la SNCF.

En complément, seront aussi initiés au cours de la 2^{ème} quinzaine de juin des bilatérales :

- dans la perspective de mise en place de progressions salariales annuelles en échelons (pour les salariés statutaires) et ancienneté (pour les salariés contractuels), dans une logique de convergence entre les deux populations,
- sur la refonte du barème de calcul des Allocations Familiales Supplémentaires (AFS).

Comme vous le voyez, s'agissant de la rémunération, et conformément aux engagements pris par le Président, plusieurs rendez-vous (tables rondes, bilatérales, ...) sont mis en place afin d'anticiper les négociations dans le cadre de la future NAO.

Tous ces sujets, déjà extrêmement engageants et ambitieux, seront complétés par d'autres négociations ou séquences de travail également inscrites à l'agenda social.

Le 20 mai, se tiendra, le premier Comité de suivi de l'accord sur les fins de carrière, signé à l'unanimité de vos organisations voici tout juste un an et mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2025.

Le 3 juin prochain a été planifiée une table ronde pour finaliser la négociation lancée depuis le début de l'année sur le renouvellement d'un accord en faveur des salariés en situation de handicap. Une ultime séquence de bilatérales a été programmée en amont de cette table ronde.

Durant la semaine du 19 mai sont par ailleurs programmées des réunions bilatérales en vue de la réécriture du GRH0910 sur les dispositifs d'accompagnement de la mobilité, réécriture prévue à l'accord PEDPP.

En juin, se tiendra, ainsi que prévu à l'agenda social initial, pour répondre au souhait de certains d'entre vous, une réunion de présentation et d'échange sur l'IA et ses impacts au sein du groupe ferroviaire. La nouvelle date précise est en cours de calage avec les différents intervenants et vous sera communiquée dans la semaine (pour des contraintes d'agenda, nous devons décaler celle initialement programmée le 13 mai).

Toujours en juin, vous avez été conviés à des bilatérales pour poursuivre le dialogue sur le suivi et la mise en œuvre du plan de vigilance 2025.

La semaine suivante, le 11 juin, une commission de suivi de l'accord sur la gestion des ASC mutualisées a été planifiée pour répondre à votre demande.

En matière de conditions de travail, et au-delà du travail effectué dans chacune des sociétés pour ses propres métiers, sera réunie le 16 juillet prochain, une table ronde sous ma présidence, afin d'échanger sur l'avancée des travaux et d'identifier ensemble de nouvelles pistes d'amélioration. Nous prévoyons également une séquence de travail sur l'éventuelle évolution de la liste des emplois repères à pénibilité avérée (ERPA) qui pourrait se tenir 1^{ère} quinzaine de juillet.

En outre, et avant la mi-juin, une réunion ad hoc sera organisée pour examiner les suites concrètes à donner au colloque sécurité du CCGPF, et prenant en compte les évolutions structurantes de l'activité ferroviaire.

Enfin, rappelons que le Président Farandou a réaffirmé devant vous, le 7 avril, son ambition de conclure la négociation en cours sur le droit syndical à la SNCF, dès lors que le climat social aura retrouvé la sérénité nécessaire pour traiter ce genre de sujets, ce que les grèves en cours ne permettent pas. Nous prévoyons ensuite une commission du Statut avant les vacances d'été pour officialiser les modifications à apporter au chapitre 1 du Statut. Nous reviendrons vers vous pour fixer une date dès que les conditions requises seront réunies.

Vous le voyez, il s'agit d'un programme de travail dense et resserré, ambitieux, déjà largement entamé sur certains sujets, que je souhaite officialiser en lui permettant de déboucher sur des solutions partagées et satisfaisantes, tant pour les cheminots que pour la dynamique dans laquelle la SNCF est favorablement engagée.

Nous avons devant nous de nombreux échanges et perspectives de négociations ambitieuses, avec pas moins de 25 réunions d'ici l'été, traitant de sujets de fond que nous souhaitons amorcer au plus vite avec chacun d'entre vous.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Secrétaires Généraux, Monsieur le Secrétaire Fédéral, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Philippe BRU
Directeur des Ressources Humaines Groupe



Destinataires :

Monsieur le Secrétaire Général
Fédération Nationale des Travailleurs, Cadres et Techniciens des Chemins de fer français (CGT)
Case n° 546
263, rue de Paris
93515 MONTREUIL CEDEX

Monsieur le Secrétaire Général
Union Nationale des Syndicats Autonomes-Ferroviaire (UNSA Ferroviaire)
56, rue du Faubourg Montmartre
75009 PARIS

Monsieur le Secrétaire Fédéral
Fédération des Syndicats de Travailleurs du Rail Solidaires, Unitaires et Démocratiques
Union syndicale Solidaires (SUD-Rail)
38, rue des Renouillères
93200 SAINT-DENIS

Monsieur le Secrétaire Général
Fédération des Cheminots CFDT (CFDT)
5, rue Pleyel
93200 SAINT-DENIS